



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## ■ AVIS PUBLIÉ AU BOAMP N° 23-33382

Mardi 21 Mars 2023

Date d'envoi au service éditeur : 20/03/2023

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) du **21/03/2023** au **24/04/2023**

Avis de concession

> [Voir l'annonce sous sa forme originale](#)

### Avis faisant référence à cette annonce (0) :

- > [Créer un avis rectificatif](#)
- > [Créer un résultat de concession](#)
- > [Créer un avis d'annulation](#)



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

---

### D1 Formulaire Avis de convention de DSP

Département(s) de publication : 1

Annonce No **23-33382**

---

I. II. IV. VI.

### AVIS DE CONCESSION

#### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE

##### I.1) **NOM ET ADRESSES**

CC de Miribel et du Plateau, MIRIBEL, F, Courriel : [marches@cc-miribel.fr](mailto:marches@cc-miribel.fr), Code NUTS : FRK

##### **Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.cc-miribel.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

##### I.3) **COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.marches-securises.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

**Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :**

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

- I.4) **TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**  
Organisme de droit public
- I.5) **ACTIVITÉ PRINCIPALE**  
Services généraux des administrations publiques
- I.6) **ACTIVITÉ PRINCIPALE**

## **SECTION II : OBJET**

### **II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) **Intitulé** : Concession de service public relative à l'exploitation du centre aquatique LILÔ

Numéro de référence :

II.1.2) **Code CPV principal** :

Descripteur principal : 92610000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) **Type de marché**

**Services**

II.1.4) **Description succincte** : L'Équipement est principalement constitué des espaces suivants : un espace aquatique intérieur, doté de 4 bassins distincts, un espace extérieur disposant de 3 bassins, d'un pentagliss et de vastes espaces végétalisés, un espace bien-être et balnéo (Sauna, Hammam, Bain à remous, Solarium intérieur, Solarium extérieur minéral et végétal), un espace fitness en R+1 (salle de RPM), un espace esthétique de massages et soins du corps, ainsi qu'un espace équipé d'un lit hydro-massant. Le concessionnaire assurera l'exploitation et la gestion de l'équipement selon les conditions fixées au cahier des charges.

II.1.5) **Valeur totale estimée** :

Valeur hors TVA : 7 000 000 euros

II.1.6) **Information sur les lots** :

Ce marché est divisé en lots : oui

Mots descripteurs : Délégation de service public, Piscine

### **II.2) DESCRIPTION**

II.2.1) **Intitulé** : Concession de service public relative à l'exploitation du centre aquatique LILO

Lot n° : 1

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 92610000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRK21

Lieu principal d'exécution : Saint Maurice de Beynost

II.2.4) **Description des prestations** : Le Concessionnaire sera chargé de l'exercice des activités suivantes : organisation de la baignade publique, l'animation de l'espace extérieur (ouvert l'été) disposant de 3 bassins, d'un pentagliss et de vastes espaces végétalisés, l'accueil des groupes (scolaires du 1e degré, scolaires du 2e degré), la surveillance des séances pédagogiques à destination des élèves des établissements scolaires du premier et second degré, l'encadrement des séances des scolaires du 1e degré, les activités de détente, de loisirs et activités aquatiques, l'animation de l'espace bien-être, de balnéo et de l'espace esthétique, les activités fitness et les divers cours collectifs, la gestion du service selon les modalités définies au cahier des charges. Le concessionnaire percevra directement les recettes auprès des usagers et supporte directement les charges du service. La communauté de communes imposant au concessionnaire un certain nombre de contraintes particulières de fonctionnement découlant de la mission de service public qui lui est confiée, cette dernière versera annuellement au concessionnaire une contribution financière forfaitaire (CFF).

II.2.5) **Critères d'attribution**

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

**II.2.6) Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 7 000 000 euros

**II.2.7) Durée de la concession**

Durée en mois : 60

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

**II.2.14) Informations complémentaires** : Le contrat prend effet le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Son échéance est fixée au 31 décembre 2028.

Mots descripteurs : Délégation de service public, Piscine

**SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

**III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : le contenu est fixé à l'article 6.2 du règlement de la consultation

**III.1.2) Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : le contenu est fixé à l'article 6.2 du règlement de la consultation

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Sans objet

**III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : le contenu est fixé à l'article 6.2 du règlement de la consultation

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Sans objet

**III.1.5) Informations sur les concessions réservées**

**III.2) Conditions liées à la concession**

**III.2.1) Information relative à la profession**

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

**III.2.2) Conditions d'exécution de la concession : Aucune prestation n'est réservée au profit d'entreprises ou d'établissements visés par l'Article L3113-1 du Code de la commande publique.**

**III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession**

**III.2.4) Concession éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

**SECTION IV : PROCÉDURE**

**IV.1) DESCRIPTION**

**IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

**IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

**IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres**

24 avril 2023 - 12:00

**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

français

**SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****VI.1) RENOUELEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

**VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES****VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Il s'agit d'une procédure " ouverte " qui implique la transmission d'un dossier unique (candidature et offre) dans les conditions fixées par le Code de la commande publique (" ccp ") et le règlement de la consultation. Les candidats transmettent simultanément leur pli, contenant les dossiers de candidature et d'offre, selon les modalités fixées au règlement de la consultation. Le lien du téléchargement du DCE est le suivant <https://www.marches-securises.fr> La visite de l'équipement est fixée le jeudi 30 mars 2023 à 14 heures

**VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS****VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin, 69433, LYON Cedex, F, Courriel : [greffe.ta-lyon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-lyon@juradm.fr), Adresse internet : <http://www.lyon.tribunal-administratif.fr>

**VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :**

Tribunal administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin, 69433, LYON Cedex, F, Courriel : [greffe.ta-lyon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-lyon@juradm.fr), Adresse internet : <http://www.lyon.tribunal-administratif.fr>

**VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé précontractuel : jusqu'à la date de signature du contrat (art. L.551-1 et suivants et, R.551-1 et suivants du code de justice administrative). - Référé contractuel : dans un délai de trente et un (31) jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (art. L.551-13 et suivants et, R.551-7 et suivants du code de justice administrative). - Recours en contestation de la validité du contrat : dans un délai de deux (2) mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE Ass. 4 avril 2014, Département Tarn et Garonne, n°358994).

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Tribunal administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin, 69433, LYON Cedex, F, Courriel : [greffe.ta-lyon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-lyon@juradm.fr), Adresse internet : <http://www.lyon.tribunal-administratif.fr>

**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

20 mars 2023

**Eléments de facturation :**

*Classe de profil* : Groupement de collectivités

*Siret* : 24010080000020

*Libellé de la facture* : Communauté Communes Miribel et Plateau Service Comptabilité 1820 Grande rue BP 114, F-01701 Miribel-du-Plateau.

**Indexation de l'annonce :**

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 24 avril 2023

*Objet de l'avis* : Concession de service public relative à l'exploitation du centre aquatique lilô

*Nom de l'organisme* : CC de Miribel et du Plateau

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



> Informations légales